

Grand débat national

Organisation de l'Etat et des services publics

Palaiseau - Salle du Conseil municipal

23 février 2019

11h -13h15

Accueil en Mairie, en salle du Conseil Municipal d'environ 100 personnes. Ce dernier débat est à nouveau animé, comme lors des 19 janvier, 9 février et 16 février, par Charles HENRY, Président de la Maison des Jeunes et de la Culture, enseignant les Sciences Economiques et Sociales au lycée Camille Claudel à Palaiseau.

Charles HENRY rappelle que les initiatives de tous sont les bienvenues, pour organiser d'autres débats. Également, le débat est à nouveau pris en note par une personne de la Mairie, et ce compte-rendu sera disponible sur le site de la Ville, comme les anciens CR, dans le courant de la semaine prochaine.

Il y a une bonne et une mauvaise nouvelle :

- Mauvaise : il y eu des tags cette nuit, sur des bâtiments municipaux, qui ont été nettoyé. Ce sont des tags revendicatifs qui concernaient notamment le RIC. C'est un moyen d'expression critiquable, et dommageable pour nos impôts.
- Bonne : on regrette depuis le premier débat qu'il n'y ait pas beaucoup de jeunes ici. Le format n'est pas le plus adapté pour eux. De plus, la chose publique intéresse mais ils l'associe à la « politique » : or il y a une méfiance des jeunes vis-à-vis de la politique, plus forte encore que chez les adultes. Mais des jeunes ont organisé un débat par eux, pour eux, qui a eu lieu à la MJC vendredi 15 février entre 18h30 et 21h. Ils étaient une quarantaine.

Une participante intervient en observant que le public n'est pas assez varié, pluriel. Tout le monde est-il bien informé ?

Concernant les services publics : en France il y a 5.5 millions de fonctionnaires, soit 20% de la population active. Chacun, ou presque, a au moins un fonctionnaire dans sa famille. Parmi eux, 20% sont en contrats : 1/5 n'a pas la garantie d'emploi.

3 niveaux d'affectation :

- Etat : ministères, environ 2,5 millions et parmi eux, 900 000 enseignants, et 450 000 militaires ou policiers
- Territoriale : 2 millions de personnes
- Hospitalière : 1.2 millions

Est-ce qu'il y a trop de fonctionnaires ? Est-ce qu'ils sont mal placés ? On aime comparer le nombre de fonctionnaires pour 1000 habitants dans d'autres pays : Japon (40), Allemagne et Italie (55), USA (70), GB (80), France (90), Canada (100), pays scandinaves (160).

Sur le périmètre, c'est complexe : la MJC, ce ne sont pas des fonctionnaires, mais ils sont au service des publics. En Grande-Bretagne, les médecins relèvent d'un statut plus ou moins assimilé aux fonctionnaires. En France, ce n'est pas ce modèle. La fonction publique, c'est une façon d'organiser les choses.

Ces débats doivent faire émerger des idées pour des services plus proches, plus simples, plus transparents.

La parole est donnée à l'assemblée

- Citation de Churchill (discours du 11 novembre 1947) : « *Beaucoup de formes de gouvernement ont été testées, et seront testées dans ce monde de péché et de malheur. Personne ne prétend que la démocratie est parfaite ou omnisciente. En effet, on a pu dire qu'elle était la pire forme de gouvernement à l'exception de toutes celles qui ont été essayées au fil du temps; mais il existe le sentiment, largement partagé dans notre pays, que le peuple doit être souverain, souverain de façon continue, et que l'opinion publique, exprimée par tous les moyens constitutionnels, devrait façonner, guider et contrôler les actions de ministres qui en sont les serviteurs et non les maîtres.* »

J'ai le sentiment que les personnes qui gèrent les affaires publiques devraient s'occuper de nos besoins vitaux et les autres services seraient délégués à des sociétés à but lucratif. Question : comment ces sociétés pourraient s'occuper des services qui sont déficitaires ?

Intervention de Charles HENRY (CH) : qu'appellez-vous les services déficitaires ?

Monsieur : la SNCF pour les petites lignes, l'entretien des routes.

CH : il y a donc là la question du périmètre, est-ce que ce type de société (par exemple la SNCF) doit être complètement dans le giron de l'Etat ? Concernant la réforme de la SNCF, il y a des bouleversements. Il y a la question de savoir quelle somme les citoyens sont prêts à mettre dans les transports ferroviaires ?

Monsieur : je complète mon idée. Que l'Etat se satisfasse des besoins fondamentaux, ça veut dire moins de missions à prendre en charge donc moins d'impôts. Mais est-ce que tout le monde serait d'accord pour mettre leur propre argent dans des services qui ne satisfont pas simplement les besoins fondamentaux ?

- J'ai un raisonnement particulier sur la fonction publique : il y a ceux qui rendent un service direct à la population (infirmières, police, enseignement) et ceux qui sont administratifs. En ce qui concerne l'administration, j'ai travaillé dans une boîte privée mais assez sociale : au niveau administratif, j'observais que le personnel qui faisait de l'administration pure s'était réduit et s'était modernisé. Cette transformation peut se faire calmement et de manière supportable. Je n'ai pas l'impression que l'Etat fait le même effort. Cela passerait dans un premier temps par des lois simples et faciles à appliquer : en France on ne se préoccupe jamais de leur coût administratif. Il faut des lois simples qui demandent peu de monde à être appliquées.
- Les besoins fondamentaux ne sont pas forcément un critère des services publics : le critère ne peut pas être uniquement celui-là. Ça me fait penser à l'électricité : on

distingue ce qui relève de l'infrastructure (qui reste du service public) et la partie exploitation qui peut relever du domaine privé. Donc la question de ce qui doit être public, et de comment ça doit être organisé, est un vrai débat.

Intervention de CH : la MJC est en partie publique, et en même temps une indépendance associative. Pour toutes ces structures, l'Etat doit intervenir pour réguler et assurer sorte de péréquation.

- Dans l'Etat il y a les fonctions régaliennes, et les non-régaliennes.
 - Régaliennes : armée, police, justice
 - Le non-régalien est lié à l'Etat-Providence : Etat redistributeur de revenuIl y a deux manières de bénéficier d'un service : soit via l'impôt, soit par l'achat. J'ai toujours entendu dire qu'il y a trop d'administratif : argument sorti par les non-administratifs. Il faut regarder cas par cas. Sur le coût des lois, oui mais il faut distinguer les décrets des lois. Il faut des décrets pour mettre en œuvre les lois. Il y a effectivement la question des lois non encore appliquées par décrets ce qui peut générer une incompréhension chez certains, de voir qu'une loi n'est toujours pas appliquée. Coût des lois et compréhension des lois : cette compréhension va s'aggraver pour ceux qui n'ont pas internet et ne peuvent l'avoir = fracture numérique.
- Il y a un débat que je n'aime pas trop concernant le public qui serait déficitaire et le privé à but lucratif. Si on prend les autoroutes : elles rapportent beaucoup, je ne vois pas pourquoi l'Etat se désengagerait de choses rentables et les donnerait au privé. Il y a aussi un débat autour de la privatisation des aéroports et de la Française des Jeux : celle-ci fait beaucoup en matière de sport, de social. Elle dégage des bénéfices et a un rôle de redistribution, vis-à-vis citoyens, qui n'est pas négligeable. Il est vrai que l'assemblée élabore des lois qui ne sont pas forcément suivies : tant que les députés ne regarderont pas les résultats concrets de ce qu'ils votent, on n'en sortira jamais. Il faut obliger le Parlement à revoir, à une date définie, les lois. Exemple de la limitation des vitesses : on expérimente et 2 ans après on regarde. Concernant la fonction publique, ce qui manque, c'est le management des équipes : il faut s'inspirer de ce qui est vertueux dans le privé. Il doit y avoir évaluation et sanction : un canard boiteux dans une équipe par exemple.
- J'ai vu croître les services juridiques et RH, à cause de la profusion de normes. Tout cela au détriment des services d'études et de développement de produits nouveaux. Je voulais surtout évoquer le millefeuille administratif : sur le chantier d'insertion de la batterie de la pointe, pas moins de 7 organismes intervenaient. Outre la difficulté à organiser les Comités de pilotage, le problème essentiel résidait dans le fonctionnement des chantiers d'insertion : les associations ont été obligées de mettre en place des structures très lourdes, qui ont disparu car ne savaient plus financer ces structures : la dernière en date qui a disparu, Croix rouge et insertion. Celle qui essaye de prendre le relai aujourd'hui a des difficultés. La vraie question que je veux poser : diminution du nombre de strates, et identifier un ou deux interlocuteurs pour gérer les choses. Je n'en veux pas spécialement aux

fonctionnaires. Il aurait été souhaitable de déléguer le suivi à la Communauté d'agglomération : qu'il y ait un responsable unique chargé d'aller chercher les financements.

- Sur la justice, il y a une anomalie en France : la dualité des juridictions. L'ordre administratif, et l'ordre judiciaire. Il serait judicieux d'unifier les deux : retirer la section du contentieux au Conseil d'Etat pour les incorporer à la Cour de cassation. Idem pour les cours administratives d'appel, qu'on pourrait incorporer dans les cours d'appels. A l'heure actuelle, quand quelqu'un a un contentieux, la juridiction peut se déclarer incompétente, puis l'autre également. Puis l'affaire est renvoyée au Tribunal des conflits qui tranche.

Je pense aussi qu'il faut dissocier le Parquet de l'exécutif : seuls les magistrats du siège sont nommés par le Président, mais pas le ministère public où les procureurs sont nommés en Conseil des ministres. Il faudrait faire évoluer le Conseil Supérieur de la Magistrature vers un grand conseil supérieur de la justice, et qui approuverait les nominations du Président de la République.

Il y a beaucoup de méfiance autour du Conseil constitutionnel car ses membres ne sont pas élus mais nommés : forme de gouvernement des juges. Je préconise de mettre à l'Assemblée et au Sénat, une commission constitutionnelle : à l'élaboration des lois, celle-ci jugerait la conformité de la proposition de loi.

Alors oui il existe la QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) mais c'est un justiciable qui demande au Conseil constitutionnel de vérifier la conformité de la loi.

Précision de CH : on tourne autour de la question des experts. Les membres du conseil constitutionnel sont de moins en moins qualifiés (en droit). Et attention à la neutralité des membres nommés.

Le gouvernement des juges est beaucoup plus admis aux USA : en France on considère que le droit doit être cadré par le politique. Alors qu'aux USA c'est l'inverse.

- Par rapport à l'organisation des services publics, avec internet : j'ai des exemples d'endroits sans services publics, où il faut faire 30km pour y accéder. Pourquoi ne créerait-on pas une espèce de guichet unique qui pourrait se promener dans les campagnes : un bus aménagé, dans lequel chaque administration mettrait à disposition un répondant face aux questions d'usagers éloignés. Il pourrait y avoir dans ce bus un animateur, pourquoi pas un écrivain public.

Précision de CH : il existe déjà des maisons de service public.

Monsieur : oui mais il en faut pour toutes les administrations. L'idée du bus itinérant permet de rendre les services plus mobiles, plus proches de chacun. Mon estimation : il faudrait entre 3000 et 5000 personnes pour faire le tour de tous les villages.

- En réponse à ce genre de proposition : ce sont des dépenses en plus, et j'y suis sensible. Dans les familles, il y a peut-être des choses à faire pour que les enfants forment les générations précédentes. Il y a des efforts à faire dans chaque famille, ou village. Question de volonté. Mes parents ont des problèmes avec internet, je me porte volontaire pour les aider, ou pour faire certaines choses à leur place.

Précision de CH : la vie d'aujourd'hui fait que tout le monde n'a pas de parents/enfants à proximité.

Monsieur : je précise simplement que tout ne doit pas venir toujours des fonctionnaires. Laissons les gens se responsabiliser. Internet, ça a permis que les gens se rapprochent, ils sont davantage au courant de leur compte bancaire, capables de faire leurs virements eux-mêmes et rapidement.

- Le débat porte sur l'organisation des services publics et de l'Etat : j'entends des propositions intéressantes, mais j'entends beaucoup parler d'argent. Les autoroutes qui rapportent, l'enseignement non. Autour de quoi veut-on faire l'organisation ? Par exemple dans les pays nordiques, ils payent énormément d'impôts pour avoir les 160 agents pour 1000 habitants. C'est un choix de société.
- Tout coûte trop cher : la France est un pays où les coûts sont très élevés. Quand on donne 1000€ à un salarié net, on verse 900€ à l'Etat : pour les retraites, pour les aspects sociaux. La situation est difficile pour les entreprises. On a un déficit de 60 milliards, alors que l'Allemagne est en positif de 200 milliards. On a du mal à vendre à l'étranger car on est très cher, on importe trop de produits chinois car peu chers. Notre système est au bout, donc on a deux solutions :
 - Soit on baisse la protection sociale
 - Soit on optimise la fonction publiqueIl faut continuer à diminuer les coûts, ce qui passe par une réduction du nombre de fonctionnaires de manière douce, et il faut qu'on relance notre production industrielle. Tous les fonctionnaires dont les postes ont été supprimés pourraient être réaffectés dans l'industrie. Il appartient aussi au consommateur de se responsabiliser dans ses achats.

Précision CH : par rapport à l'Allemagne, sur l'aspect « excédent commercial / déficit français », vous avez ramené ça au nombre de fonctionnaires, aux charges. La grande différence entre les deux pays, c'est la question de la compétitivité qui ne repose pas uniquement sur les charges sociales des entreprises.

- Il me semble que beaucoup des interventions qui ont été faites rejoignent le débat du périmètre de compétence de l'Etat, au sens large du terme. Je crois qu'il faudrait de nouveau réfléchir ou remettre sur la table ce qui avait pu résoudre certains de nos problèmes : le concept de décentralisation. Normalement, le principe de base de décentralisation est qu'on doit mettre le pouvoir de décision au niveau le plus apte pour résoudre le problème = principe de subsidiarité. Après 2002, l'Etat n'a eu de cesse d'abandonner des pans de compétences sur les collectivités : cet empilage administratif conduit à un surcoût monumental. On pourrait repartir sur ce principe-là. Et sur les lois, le Conseil constitutionnel etc, je veux simplement dire que tout parlementaire peut saisir le Conseil d'Etat pour savoir si son projet tient la route ou non. Également, il existe des rapports réguliers sur l'application de la loi sur le site de l'Assemblée nationale.
- Je suis documentaliste dans un collège : je n'ai pas du tout envie de lâcher mon rôle pour aller travailler dans une industrie. On a un rôle énorme à jouer pour la jeunesse : culture et éducation. Il y a de gros événements qui sont créés, mais pas assez de fêtes plus locales, ou événements plus petits.

Ça a été la croix et la bannière d'obtenir trois euros pour amener les enfants au cinéma pour un film très important (« A voix haute »), sur l'éloquence et l'expression orale.

Récemment, les DHG (dotations horaires globales) sont tombées : dans de nombreux établissements, elle baisse, ce qui se traduit par moins de fonctionnaires, mais beaucoup plus de contractuels, ce qui entraîne davantage d'instabilité. Les canards boiteux aujourd'hui sont partout, pas seulement dans la fonction publique.

Est-ce qu'on veut vraiment mettre de l'argent dans le drapeau français, la Marianne ? Et pas dans la culture ?

Précision CH : les contractuels sont payés à l'heure, et pas pendant les vacances. Le recrutement des contractuels pose question de la qualité aussi car on ne sait pas forcément comment ils sont recrutés.

- Je fais partie de l'administration centrale. Réduire le nombre de fonctionnaires, tous les gouvernements s'en sont saisis. Je n'y suis pas opposé, mais il y a un problème de méthode :

- Soit on augmente l'efficacité
- Soit on supprime des missions

On s'aperçoit que tout le monde est prêt à supprimer des fonctionnaires, mais dès qu'on pointe les services en question, ça pose problème.

Pour les DSP, le problème c'est le monopole et le contrôle insuffisant de l'Etat sur les politiques tarifaires.

Il faut aussi améliorer le fonctionnement des administrations : il y a des outils pour contrôler la fonction publique. Par exemple les rapports de la Cour des Comptes. Peu de gens les lisent. C'est un organisme d'Etat, et dans certains pays, elle dépend du Parlement. Il faudrait que nos élus puissent intervenir et que les rapports de la Cour des Comptes puissent donner lieu à des auditions parlementaires, et non pas à une réunion entre collègues au sein de la Cour, où les choses se passent plutôt bien entre fonctionnaires pointés et les hauts-fonctionnaires.

Sur le système de santé : j'estime qu'on a un bon système, mais qu'il est perfectible, sûrement en management, mais aussi en efficacité médicale. Il y a un grave problème d'articulation entre la médecine de ville et la médecine d'hôpital. Ce dysfonctionnement peut avoir des effets graves sur la santé publique, et sur les coûts.

- L'intervention du monsieur est une parfaite introduction au RIC : à ce sujet, je dois rappeler que jeudi, la chambre des députés italiens a adopté un texte permettant aux citoyens de proposer des lois, sans passer par les députés. En France, il faut passer par des députés. Le texte adopté prévoit qu'un projet de loi, découlant d'une initiative citoyenne et ayant recueilli au moins 500 000 signatures, doit être approuvé dans les 18 mois par le Parlement, qui ne peut pas y apporter de modifications substantielles. Voilà un projet très simple que je vous sou mets.
- Je veux revenir sur les coûts engendrés par les fonctionnaires. L'Etat peut être un manager (réduire les coûts et/ou les équipes) mais aussi un entrepreneur : on n'a pas de stratégie de long-terme au niveau de l'Etat. On avait besoin d'argent à un moment

donné, et c'est là qu'on a vendu les autoroutes à des entreprises privées. Et aujourd'hui on se retrouve avec des augmentations de plus de 20% sur les péages. Aussi, on va mettre la SNCF en compétition avec d'autres compagnies qui vont s'occuper des grandes lignes, et on va laisser la SNCF s'occuper des lignes peu rentables : il y a donc un risque que certains trajets deviennent plus coûteux dans les petites campagnes. Il faut vraiment avoir une vision de long-terme. Pour finir, au sujet des drapeaux qui pourraient être mis en place dans les classes, je pense que c'est une bonne idée. Les jeunes français manquent peut-être de patriotisme et c'est important de leur redonner le sentiment collectif d'appartenir à quelque chose de puissant.

- Je suis désormais cadre dans le privé, après avoir été contractuel dans la fonction publique territoriale, puis dans une administration centrale. Sur le Grand Débat National, sur cette thématique, je pense qu'il y a deux remises à plat préalables à faire pour formuler des propositions au Président de la République :
 - L'identification des biens communs : santé, sécurité, accès à l'eau et l'électricité. Question d'internet aussi : est-ce devenu un bien commun ? Est-ce qu'on définit désormais qu'internet est quelque chose dont l'humain ne peut plus se passer ?
 - L'identification et les financements des puissances publiques : on est sur un mouvement de décentralisation qui s'est étiolé dans le temps. Le nerf de la guerre c'est quand même l'argent : j'ai le débat d'orientation budgétaire (DOB) en référence, qui a eu lieu en salle du Conseil il y a deux semaines. On a fait un point sur les finances de la commune et ce qui est à l'œuvre aujourd'hui c'est une recentralisation. Quand il y a des annonces de transferts de compétences aux communes, il n'y a pas de compensation ou de transfert de financement pour ces compétences, voir pire, il y a des aides qui ont été transférées à des collectivités, mais ces aides ont été ponctionnées sur la dotation globale de fonctionnement (DGF). C'est ce que j'appelle la recentralisation.
- Sur le RIC, le peuple français a voté en 2017 pour un Président. Il est contesté par les gilets-jaunes : je ne vois pas pourquoi après un vote pour un RIC, la population accepterait le résultat ? On pourrait le mettre en doute de la même manière. Sur les strates, on nous a vendu la régionalisation : on nous a dit que les grands travaux seront faits par eux. Hors ils sont financés par toutes les strates. En termes de surveillance, ils sont plusieurs sur les dossiers : qui a payé, nous ? Mais on n'en a pas le bénéfice. Je travaillais dans le privé, tout mon entourage est enseignant (femme, enfants). Tout le monde veut davantage de profs et infirmiers : supprimer des postes oui, mais il faut un transfert, supprimer des postes administratifs et les reformer pour autre chose. Dans le privé, on a des administratifs et des productifs : au début j'avais qu'un seul directeur, quand je suis parti il y en avait 15. Sur les administrations, j'ai reçu une lettre du ministère de l'Environnement me demandant de téléphoner car je pouvais obtenir une diminution d'impôts (travaux isolation) : au bout de 10 min, l'interlocuteur a su mes revenus et donc je ne pouvais bénéficier de la diminution en raison de revenus trop importants. L'Etat n'a pas une base de données générique qui éviterait ce type de perte de temps ?

Précision de CH : à propos des administratifs, ce sont nos bêtes noires. On ne sait pas ce qu'ils font. Ils sont comparables aux impôts, on ne sait pas vraiment où ils vont.

- Une organisation n'est pas faite pour exister en tant que telle, elle est faite pour rendre des services. Il y a quelques années sur ARTE, il y avait un documentaire (« Le bonheur au travail ») qui a montré des succès : ça veut dire de la décentralisation, des gens du terrain (leur redonner du pouvoir d'action). Ils ont montré que le Ministère de la Sécurité Sociale en Belgique est passé d'un délai de traitement de 18 mois à 4 mois. Ce ministère a pu le faire car ils l'ont fait sans en parler à la hiérarchie, en interne, et en s'entourant des bonnes personnes. Les gens ont envie de bien faire, d'être fiers de leur travail, mais encore faut-il leur laisser la liberté et le pouvoir de le faire.

Intervention de CH : l'intelligence humaine, elle existe.

- Un choix de services publics c'est un choix de société : je vais évacuer une question sur le coût ou les moyens qui manqueraient. Rapidement, le coût du travail est deux fois moins élevé en France que le coût du capital (ce qui est reversé aux actionnaires ou aux banques). 10 milliards sont reversés à travers la flat tax. C'est 40 milliards reversés aux grandes entreprises, rien aux petites. Si on mettait en œuvre la proposition de prélèvement à la source pour les entreprises, on pourrait commencer à récolter un peu d'argent auprès des grands groupes (100 milliards).
 - Il y a les services publics qui rapportent, qu'il faut privatiser, et le débat actuel pour Aéroports de Paris : c'est un non-sens de privatiser, mais c'est parce qu'il y a des intérêts.
 - De l'autre côté, ce sont les services publics qui coûtent : sur l'éducation, le logement pour tous, l'hôpital. La logique qui veut qu'on diminue sans arrêt le nombre de personnel : ce sont des logiques qui tuent (attente aux urgences, les médecins qui se suicident au travail). Il y a une fermeture de 3 hôpitaux prévue en Essonne pour passer de 1100 lits vers 400 lits.
Sans compter les enjeux liés au climat sur lesquels, si il n'y a pas la puissance publique qui met en œuvre des politiques, on va être confronté à des problèmes : du côté des entreprises privées, il n'est pas certain qu'on puisse attendre des grands changements. Aux USA, le système de santé coûte plus cher et les gens sont beaucoup moins protégés.

Précision de CH : les économistes sont confrontés au constat suivant => les besoins collectifs augmentent plus vite que la richesse économique.

- La justice connaît de gros problèmes aussi. La culture et l'éducation, la justice, la santé, tout est important et c'est dramatique. Ce n'est pas qu'il y a trop de fonctionnaires, c'est plutôt qu'il n'y en a pas assez. Quelle société veut-on ? Des robots ? Au détriment de l'intelligence naturelle. Pourquoi il y a des erreurs, des accidents, des enfants en danger, des problèmes énormes dans les hôpitaux ? Car il manque des gens. Si il existe des pays où il y a beaucoup de fonctionnaires, c'est un choix de l'humain, un choix de société.

- On a parlé des services publics et des campagnes où les fonctionnaires sont absents. Il ne faut pas oublier que les routes, l'électricité, l'assainissement, ce sont aussi les services publics.

Concernant l'efficacité, ce n'est pas un gros mot : on accuse beaucoup les administrations. Le poids de l'administration dans la sécurité sociale est meilleur que dans les mutuelles. On l'a dit, l'efficacité de la santé en France est meilleure qu'aux USA. On ne dirait pas la même chose pour l'éducation.

Concernant les lois que nous aimerions plus simples : ce n'est pas toujours possible. Il y a des choses qui sont forcément complexes. Tout ne peut pas être simpliste. Dogmatisme français >< pragmatisme anglo-saxon. Quand on se rend au tribunal d'instance de Palaiseau, on est convoqué à 9h : peu importe le nombre de cas. Autrement dit, des avocats se retrouvent à devoir patienter des heures alors qu'ils auraient pu travailler à autre chose sur ce temps là.

- Je suis agacé par la comparaison systématique entre le privé et les services publics, car cette comparaison ne fait pas sens. Les objets économiques sont différents et les périmètres d'activités ne sont pas comparables. Les entreprises sont en concurrence donc elles sont dans des logiques de marché qui obligent à dépenser dans la publicité. A l'inverse, en activité de service public, l'obligation de continuité de service amène à une autre logique. La comparaison (au-delà du management qui pourrait être croisé) est intenable.

Deuxième point : on peut croire que les services publics coûtent, alors qu'ils sont un moyen de rapporter sur le long-terme à la collectivité.

A la source de la crise des gilets-jaunes, on a le prix du carburant, car beaucoup sont dépendants de la voiture. Une des raisons à cela, c'est une logique d'aménagement du territoire : on a étalé de plus en plus nos habitations, séparé les activités tertiaires des habitations. Le résultat c'est des besoins de déplacements de plus en plus grands, donc une vulnérabilité plus grande des ménages. Derrière, notamment sur la réduction des services publics, il y a une illusion : les services publics sont jugés non rentables et quand on les réduit, en réalité on transfère la dépense des contribuables vers les particuliers qui doivent se déplacer, et on crée davantage d'usure, de coûts et les économies escomptées n'ont pas lieu. On n'a pas fait d'économies collectives en prenant ce genre de décision.

On a perdu cette notion car on s'est laissé imprégné d'une influence néo-libérale, et aussi parce qu'on a perdu le sens d'un projet collectif, qui donne son sens à cette notion de service public. Il est nécessaire de retrouver pour la jeunesse le sens d'appartenir à une communauté nationale, une communauté de vie sur notre territoire. Cela s'est perdu, y compris dans nos institutions.

Précision de CH : effectivement on utilise du vocabulaire lié à l'argent, l'efficacité, le rendement, qui est propre à la sphère privée, marchande. Peut-être faut-il utiliser d'autres mots.

- Sur cette notion de bien commun et ce qu'est la rentabilité des services publics : les logiques ne sont pas les mêmes dans le public et le privé, mais l'efficacité importe dans les deux. Quand on déploie un réseau, celui-ci est utilisé par des usagers. Un réseau est un bien commun (route, train, eau, internet) car il rend des services

inestimables. L'Etat peut se charger directement de ces réseaux (en régie ou en DSP). Dans le cadre de la DSP, l'entreprise demande de la rentabilité, et les taux de rentabilité exigés sont devenus parfois inacceptables. A la fin, c'est l'utilisateur qui se fait avoir. Il faut réfléchir à la logique dans laquelle est gérée l'infrastructure : non pas sur des logiques de rentabilité, mais sur des critères socio-économiques. Il faut avoir une vision à long-terme.

- La vision à long-terme est très importante. Les pompiers par exemple, ils sauvent des vies. Ou les élèves qui vont produire un jour, ou aider à produire. Sur d'autres sujets :
 - Liberté : l'Europe est formidable car un même produit peut être utilisé partout.
 - Sécurité : il n'y a jamais eu de guerre depuis 1945 (sauf Balkans) grâce à l'Europe.
 - Egalité : la CPAM est très importante, l'éducation aussi : on est dans un système équitable. La fac française n'est pas chère, c'est le logement qui l'est.
 - L'ENA : les gens qui en sortent sont compétents, il faudrait juste les contrôler davantage. On doit pouvoir savoir ce qu'ils font.
 - Fiscalité : il faudrait que le Président touche le SMIC car il est nourri logé blanchi, et il verrait sur sa feuille de paie que le SMIC a baissé. Il faut supprimer tout ce qui ne sert à rien (voituriers, cireurs chaussures etc...).
 - Le Grand Débat National est très important, pour échanger des idées, mais on pourrait échanger avant que les projets n'arrivent. Il faudrait peut-être en faire plus souvent : une ou deux fois par an.
 - Concernant l'idée de baisser le nombre de députés et sénateurs, ce n'est pas une bonne idée, car moins ils sont nombreux, plus ils peuvent faire passer leurs idées personnelles et être corrompus.

- Sur le numérique : il n'y a pas assez de synchronisation au niveau des administrations. Je sais qu'il existe le secret de ce qu'on gagne, mais on ne voit pas pourquoi les informations ne pourraient-elles pas être partagées davantage. Il y a aussi le télétravail qui pourrait être utilisé : pour diminuer le nombre de personnes dans les transports, le temps de trajet etc. L'Etat s'est légèrement désengagé de la fibre pour passer à la 5G : néanmoins la 5G n'est pas gratuite pour les opérateurs, ils payent une licence qui dure 20 ans. Au niveau de l'hémicycle : question des horaires (notamment le vote sur le glyphosate qui a eu lieu vers minuit) : il faut revoir l'organisation.

- Sur l'efficacité de la fonction publique, je m'y connais peu. Mais il faudrait en discuter avec les premiers concernés : les agents seraient volontaires pour parler d'efficacité, mais sans avoir la menace de perdre leur emploi.

- On a beaucoup dénoncé les concessions autoroutes. Je veux diffuser quelque chose de plus diffus : la pratique des partenariats publics-privés (PPP). Des Mairies font ce type de financement car ça n'apparaît pas au bilan. Mais cela plombe les comptes pendant 30 ans. Des écoles, des hôpitaux ont été construits en PPP. On ne sait pas faire des PPP en France : ils ont pratiqué massivement les PPP puis se sont arrêtés,

car se sont rendu compte que cela plombait les comptes. Mais maintenant on recommence.

- Les critiques envers les fonctionnaires sont très courantes. Et finalement, quand on se retrouve dans le milieu, on se rend compte que les équipes travaillent beaucoup. Les gens qui sont au niveau de l'action veulent bien faire. Souvent, les problèmes sont liés au management.

Nos institutions sont là pour remplir des missions, mais des jeunes font grève le vendredi, car ils se rendent compte qu'on leur laisse la crise climatique, économique. Si la vie en communauté est possible, c'est parce que nous sommes dans un Etat de paix et qu'il y a peu d'injustices. Qu'est ce qui fait sens pour vivre ensemble ? Est-ce la Nation ? Ca peut être l'Europe, via les chantiers d'insertion par exemple. Toute l'humanité est partie prenante, est dans le même bateau.